



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Discours de Bruno Le Maire**  
**à l'issue de la**  
**signature du contrat stratégique**  
**de filière des industries marines**

***Bercy***

*Lundi 29 octobre 2018*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)



J'aimerais vous dire un petit mot sur cette signature du contrat stratégique de filière des industries marines. Il est pour Elisabeth Borne, Agnès Pannier-Runacher et moi-même d'une très grande importance.

Je rappelle que nous avons les meilleurs industriels de la mer au monde, mais qu'ils ne se sont jamais organisés en filière. Aujourd'hui nous organisons cette filière de l'industrie maritime avec l'objectif de consolider nos positions, de renforcer nos industriels, de créer des emplois, et d'être capable de faire face à une concurrence internationale féroce. Je rappelle que désormais le premier constructeur industriel naval au monde est chinois, c'est un chiffre d'affaires de 7 à 8 milliards d'euros. La concurrence à laquelle nous sommes confrontés est farouche.

Alors, quelles sont les grandes orientations de cette filière ?

La première c'est la formation et la qualification, et je le redis parce que ça vaut dans tout le secteur industriel sur lequel, avec Agnès Pannier-Runacher, nous sommes totalement mobilisés. Le défi principal c'est de revaloriser l'industrie française aux yeux des générations qui viennent et de trouver des formations et des qualifications dont tous les secteurs industriels, sans exception, ont besoin.

Dans le secteur de l'industrie navale nous allons avoir 1 000 personnes qui seront formées, par an, sur les trois années à venir, dans les métiers qui sont les plus en tension. Je pense en particulier à la soudure, très spécifique, dans ce secteur. Nous aurons également le recrutement de 10 000 personnes sur trois ans, mais cette fois-ci sur des emplois plus classiques. 1 000 emplois dans les secteurs en tension, dans l'industrie marine, sur les trois années à venir, je crois que c'est le signal de cette volonté de gagner la bataille de l'image industrielle, de trouver les formations et qualifications dont nous avons besoin.

Le deuxième défi essentiel c'est exporter. Exporter, parce que la filière fait, suivant les secteurs, de 70 à 90 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Il faut continuer à gagner en compétitivité, continuer à améliorer les process de production. Je pense en particulier dans les chantiers navals. Nous allons avancer dans cette direction. Exporter, c'est être compétitif également. Je rappelle mon engagement sur les impôts de production. Je souhaite que les impôts de production, pour tout le secteur industriel, puissent baisser encore d'ici à la fin du quinquennat. Nous avons commencé à le faire, puisque je rappelle que la suppression du forfait social de 20 % sur l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés c'est un impôt de production qui va baisser au 1<sup>er</sup> janvier, mais nous devons poursuivre la baisse des impôts de production pour l'industrie, pour qu'elle soit compétitive du point de vue de la compétitivité coûts.



Le troisième défi c'est innover. Innover, parce que notre industrie doit être une industrie 4.0. Je me félicite de la mise en place du CORIMER, qui est le conseil d'orientation, qui permettra justement, alors qu'il y a aujourd'hui 21 organismes qui s'occupent de l'innovation et de la recherche en matière d'industrie maritime, de rassembler tous ces projets autour de ce conseil d'orientation. Il va valoriser ceux qui fonctionnent le mieux et trouver les financements nécessaires. Tout ça concerne des sujets qui sont directement liés à la vie quotidienne de nos concitoyens : avoir des bateaux et des navires intelligents et connectés, c'est ce qui permettra, demain, d'éviter des collisions comme celle qu'on a connue au large de la Corse, et qui polluent aujourd'hui nos rivages. Le navire autonome c'est une façon aussi d'avancer dans la bonne direction. Dans les matériaux de construction il y a aussi des recherches à faire, qui me paraissent très importantes.

Enfin, la quatrième grande orientation, c'est évidemment verdir cette industrie. La mer n'est pas un dépotoir, je tiens à le redire, et nous devons arriver à conjuguer industrie maritime de pointe et protection de l'environnement maritime. Les deux vont évidemment de pair, ça passe notamment par la décarbonation de la propulsion des navires et de l'énergie qui est utilisée à bord des navires, c'est le GNL, c'est l'hydrogène. Ce sont des projets qui sont absolument majeurs. Nous sommes très engagés sur le développement de l'énergie renouvelable maritime. Le Premier ministre a encore annoncé récemment l'ouverture de champs éoliens offshores, ce qui manifeste notre volonté dans ce domaine.

Je voudrais aussi profiter de cette signature de ce contrat stratégique de filière pour redire notre engagement, avec Agnès Pannier-Runacher, pour l'industrie française. Nous voulons que cette industrie crée des emplois, franchisse le cap des nouvelles technologies, mais qu'elle soit capable aussi de maintenir ses processus de production en France. Nous ne voulons pas simplement une industrie qui pense, nous voulons une industrie qui produit, et les derniers rapports sortis sur le sujet sont sans appel, en termes d'innovation, en termes de recherche, de recherche fondamentale, notamment grâce au Crédit Impôt Recherche. Nous sommes en train de gagner la bataille, et tant mieux, parce qu'il n'y aura pas d'industrie sans recherche et sans innovation.

Nous allons gagner cette bataille grâce au Crédit Impôt Recherche, nous allons gagner cette bataille grâce à la fiscalité sur le capital, qui permet à l'industrie de financer son innovation qui coûte très cher, mais il y a une autre bataille à gagner, et nous sommes décidés à la livrer avec Agnès Pannier-Runacher, c'est la bataille de la fabrication en France. Nous ne voulons pas seulement d'une industrie qui pense, nous voulons aussi une industrie qui fabrique. J'ai donc demandé à la Direction générale des entreprises (DGE) de nous faire des propositions pour que nous puissions conserver en France, ou rapatrier en France, les processus de fabrication industrielle. Ça passe par deux éléments. Comment transforme-t-on notre recherche en fabrication, et en processus de fabrication ? Et comment arrive-t-on à ce que ces processus de fabrication soient réalisés en France ?



Nous voulons une industrie qui fabrique en France, qui produit en France. Je ne crois pas à une industrie dématérialisée, je crois à une industrie qui a les moyens de sa robotisation, de sa fabrication, qui reste en France, et qui crée des emplois. Donc j'ai demandé à la DGE de nous faire un certain nombre de propositions là-dessus. Je rappelle juste que le gouvernement a mis en place un suramortissement de deux ans pour tous les processus de fabrication, robotisation, digitalisation, et autres. Nous avons déjà commencé à porter une première réponse, mais cette réponse ne suffira pas. Je souhaite que d'ici les prochains mois la Direction générale des entreprises nous fasse des propositions pour que notre industrie « qui pense » soit aussi une industrie qui produise sur notre territoire et qui rapatrie ses processus de fabrication sur nos territoires, avec les emplois qui vont avec.

Merci à tous.